

LES SUIDÉS EN CONTEXTE RITUEL À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Édité par Frédéric LAUGRAND, Lionel SIMON & Séverine LAGNEAUX



Les porcs « long châssis » : le péril des mariages ?
Comprendre les transformations du bestiaire dotal
du Cameroun méridional

Séraphin BALLA

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / *PUBLICATION DIRECTOR*: Bruno David
Président du Muséum national d'Histoire naturelle

RÉDACTRICE EN CHEF / *EDITOR-IN-CHIEF*: Joséphine Lesur

RÉDACTRICE / *EDITOR*: Christine Lefèvre

RESPONSABLE DES ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES / *RESPONSIBLE FOR SCIENTIFIC NEWS*: Rémi Berthon

ASSISTANTE DE RÉDACTION / *ASSISTANT EDITOR*: Emmanuelle Rocklin (anthropo@mnhn.fr)

MISE EN PAGE / *PAGE LAYOUT*: Emmanuelle Rocklin, Inist-CNRS

COMITÉ SCIENTIFIQUE / *SCIENTIFIC BOARD*:

Louis Chaix (Muséum d'Histoire naturelle, Genève, Suisse)
Jean-Pierre Digard (CNRS, Ivry-sur-Seine, France)
Allowen Evin (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Bernard Faye (Cirad, Montpellier, France)
Carole Ferret (Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Paris, France)
Giacomo Giacobini (Università di Torino, Turin, Italie)
Lionel Gourichon (Université de Nice, Nice, France)
Véronique Laroulandie (CNRS, Université de Bordeaux 1, France)
Stavros Lazaris (Orient & Méditerranée, Collège de France – CNRS – Sorbonne Université, Paris, France)
Nicolas Lescureux (Centre d'Écologie fonctionnelle et évolutive, Montpellier, France)
Marco Masseti (University of Florence, Italy)
Georges Métailié (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Diego Moreno (Università di Genova, Gènes, Italie)
François Moutou (Boulogne-Billancourt, France)
Marcel Otte (Université de Liège, Liège, Belgique)
Joris Peters (Universität München, Munich, Allemagne)
François Poplin (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Jean Trinquier (École Normale Supérieure, Paris, France)
Baudouin Van Den Abeele (Université Catholique de Louvain, Louvain, Belgique)
Christophe Vendries (Université de Rennes 2, Rennes, France)
Denis Vialou (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Jean-Denis Vigne (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Arnaud Zucker (Université de Nice, Nice, France)

COUVERTURE / *COVER*:

Porc « long châssis » offert en paiement de la dot. Crédit photo: S. Balla / “Long-framed” pig offered in payment of the dowry. Photo credit: S. Balla.

Anthropozoologica est indexé dans / *Anthropozoologica is indexed in*:

- Social Sciences Citation Index
- Arts & Humanities Citation Index
- Current Contents - Social & Behavioral Sciences
- Current Contents - Arts & Humanities
- Zoological Record
- BIOSIS Previews
- Initial list de l'European Science Foundation (ESF)
- Norwegian Social Science Data Services (NSD)
- Research Bible

Anthropozoologica est distribué en version électronique par / *Anthropozoologica is distributed electronically by*:

- BioOne® (<https://www.bioone.org>)

Anthropozoologica est une revue en flux continu publiée par les Publications scientifiques du Muséum, Paris, avec le soutien du CNRS.

Anthropozoologica is a fast track journal published by the Museum Science Press, Paris, with the support of the CNRS.

Les Publications scientifiques du Muséum publient aussi / *The Museum Science Press also publish: Adansonia, Zoosystema, Geodiversitas, European Journal of Taxonomy, Naturae, Cryptogamie* sous-sections *Algologie, Bryologie, Mycologie, Comptes Rendus Palevol*.

Diffusion – Publications scientifiques Muséum national d'Histoire naturelle
CP 41 – 57 rue Cuvier F-75231 Paris cedex 05 (France)
Tél.: 33 (0)1 40 79 48 05 / Fax: 33 (0)1 40 79 38 40
diff.pub@mnhn.fr / <https://sciencepress.mnhn.fr>

© Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2021
ISSN (imprimé / *print*): 0761-3032 / ISSN (électronique / *electronic*): 2107-08817

Les porcs «long châssis»: le péril des mariages ?

Comprendre les transformations du bestiaire dotal du Cameroun méridional

Séraphin BALLA

Département d'anthropologie de l'Université de Yaoundé I,
boîte postale 337, Yaoundé (Cameroun)
et Département d'anthropologie de l'Université Laval,
Pavillon Charles de Koninck, 1030 avenue des Sciences humaines,
Bureau 3431, Québec G1V 0A6 (Canada)
seraphin-guy.balla-ndegue.1@ulaval.ca
ndegues@yahoo.fr

Soumis le 2 novembre 2020 | Accepté le 13 juillet 2021 | Publié le 8 octobre 2021

Balla S. 2021. — Les porcs «long châssis»: le péril des mariages ? Comprendre les transformations du bestiaire dotal du Cameroun méridional, in Laugrand F., Simon L. & Lagneaux S. (éds), Les suidés en contexte rituel à l'époque contemporaine. *Anthropozoologica* 56 (14): 215-225. <https://doi.org/10.5252/anthropozoologica2021v56a14>. <http://anthropozoologica.com/56/14>

RÉSUMÉ

Le porc dans la gamme «long châssis», c'est-à-dire le plus gros possible, est aujourd'hui très demandé dans les offrandes de bétail de la dot chez les Beti du Cameroun. La vulgarisation de l'élevage est un facteur important pour comprendre la popularité du porc. Mais l'analogie entre la capacité de procréation porcine et la fécondité souhaitée au jeune couple est aussi à prendre en considération, la fécondité étant ici l'un des principaux vœux adressés au couple. Par ailleurs, l'opinion fait valoir également la neutralité sorcellaire du porc, un animal non cornu. Cependant, le principe d'abondance des cadeaux alimentaires fait que les familles peuvent en exiger une dizaine, ce qui implique une véritable saignée financière pour le gendre. Cette situation, en plus des récriminations qu'elle suscite, bloque et désagrège les projets de mariage. C'est pourquoi l'article tente aussi d'éclairer comment les exigences alimentaires de la dot accompagnent la transformation des formes matrimoniales et du modèle familial, notamment l'augmentation des unions de fait et des familles monoparentales, le report des unions et les mariages secrets.

MOTS CLÉS

Élevage,
dot,
famille,
Beti,
Yaoundé.

ABSTRACT

"Long frame" pigs: the peril of marriages? Understanding the bridewealth offerings transformation in the Great Southern Cameroon.

The pig in its "long frame" range, that is to say as big as possible, is now in great demand in the bride-wealth offerings among the Beti of Cameroon. This change is linked to the popularization of pig breeding. But the analogy between the pig's reproductive capacity and the fertility wished to the bride and groom also need to be taken into account, for fertility is being the best one can address to them. Moreover, the opinion argues the witchcraft neutrality of the pig, an unhorned animal. However, the principle of the luxuriance of the bridewealth gifts induces families to demand even ten pigs. This implies a huge financial bleeding for the son-in-law. In addition to the recriminations it provokes, this situation blocks and disintegrates marriage plans. The article then tries to shed light on how the bridewealth food demands accompany changes in the matrimonial forms and in the family's model, particularly, the raise of *de facto* marriage and single-parent families, the postponement of unions, and secret marriages.

KEY WORDS

Pig farming,
dowry,
family,
Beti,
Yaoundé.

INTRODUCTION

L'élevage domestique du porc est très ancien un peu partout au Cameroun, mais plus particulièrement à l'Ouest et dans le Septentrion. Plusieurs sources attestent même de l'existence d'une race typiquement locale que l'on trouve aussi dans différents pays d'Afrique (*Sus domesticus* Erxleben, 1777) (Logténé *et al.* 2006, 2009 ; Agbokounou *et al.* 2016). Depuis plus de deux décennies, l'élevage porcin connaît un essor dans les régions centrale et méridionale où, pendant longtemps, il est resté marginal. Cette situation serait liée, en partie, à l'augmentation de la consommation de la viande de porc, consécutivement à l'expansion démographique. La récession économique de la décennie 1990 serait également un facteur à prendre en considération car en induisant la baisse des salaires et le rétrécissement des opportunités d'emploi, elle semble avoir incité beaucoup de familles à entreprendre des activités agropastorales et commerciales pour avoir des revenus supplémentaires (Logténé *et al.* 2009). L'opportunité de nouveaux débouchés pour écouler la production dans les pays voisins (notamment au Gabon, en Guinée équatoriale et en Centrafrique) est également un incitatif pour les éleveurs.

Dans la consommation populaire du porc, le mariage, à l'étape de la dot, est l'une des grandes occasions festives durant laquelle sa viande est particulièrement demandée comme cadeau alimentaire. Dans le monde beti qui constitue le cadre socioculturel de l'analyse, la dot implique diverses offrandes en nature et en espèces, selon une liste dûment établie par la famille de la bru et remise au prétendant au cours d'une rencontre préliminaire appelée « toquer à la porte », c'est-à-dire, l'officialisation des fiançailles (Tableau 1). L'examen d'une dizaine de ces listes montre qu'en moyenne, quatre à huit porcs appelés « long châssis » (une expression qui connote leur envergure et leur grosseur), peuvent être exigés du prétendant, en plus d'au moins une chèvre. Pourtant, c'est précisément la chèvre qui, traditionnellement, bénéficie d'un certain prestige et est porteuse de symbole dans tout le Cameroun méridional, sur le littoral et à l'ouest, comme l'atteste le célèbre ouvrage de de Rosny (1981) : *Les yeux de ma chèvre* [...]. Des témoignages récoltés dans différentes localités de Yaoundé et des environs (et donc dans la région méridionale du pays) entre 2019 et 2021, laissent penser que l'introduction du porc dans les offrandes dotales est assez récente. Un tel changement n'est d'ailleurs pas sans précédent, car dans l'abondante littérature sur les Beti (Binet 1958 ; Ngoa 1968 ; Mviena 1970 ; Guyer 1986 ; Laburthe-Tolra 1999, 2009 ; Quinn 2006 ; Walker-Said 2018), on découvre que les variations dans les prestations dotales ont souvent été les corollaires d'autres mutations d'ordre politique, démographique, religieux, etc. La diffusion de l'économie monétaire aurait par exemple fait disparaître les lingots de fer des prestations dotales (Binet 1956, 1958, 1959 ; Guyer 1986). De ces constats émerge alors la principale préoccupation qui alimente la présente analyse, à savoir, qu'est-ce qui, de nos jours, pourrait expliquer la popularité du porc dans le bestiaire dotal chez les Beti, alors même que les exigences afférentes rendent de plus en plus onéreux et difficiles les projets de mariage ?

Certaines des personnes interrogées sur cette question prétendent que l'introduction du porc dans les offrandes de bétail aurait un lien avec la conjoncture économique. D'autres, au contraire, font valoir ses attributs symboliques, notamment l'analogie faite entre la grande capacité de procréation porcine et la fécondité souhaitée au jeune couple ; certaines enfin évoquent des raisons dites « mystiques » (jargon populaire) selon lesquelles le porc serait inoffensif dans les pratiques sorcellaires. En considérant tous ces témoignages, l'article commence par présenter l'essor récent de la filière porcine au Cameroun – qui se synchronise avec l'évolution démographique –, les migrations internes et les nombreux brassages entre les peuples du grand Sud et ceux de l'Ouest et du Septentrion (ces derniers étant reconnus pour leur longue tradition pastorale). Cette mise au point socio-économique débouche par la suite sur l'évaluation des arguments ontologique et symbolique selon lesquels le porc figurerait l'abondance de la vie et la fécondité tout en étant « mystiquement » neutre, alors que dans l'orature, il est dépeint comme un personnage stupide, égoïste et glouton. L'objectif ici est de montrer que les rapports à ce suidé sont révélateurs de transformations socio-économiques et que, tout en alimentant des débats enflammés sur la dignité de la femme, la viabilité et la stabilité des unions, les nouvelles modalités de la dot accompagnent les nouvelles formes de vie matrimoniale.

L'ÉLEVAGE PORCIN : UNE LONGUE TRADITION

Bien que l'islam ait drastiquement réduit la présence du porc dans les pays de l'Afrique du Nord et du Sahel, l'élevage du porc se perpétue et s'intensifie dans le reste de l'Afrique et à Madagascar. Selon Agbokounou *et al.* (2016), le porc local est la race la plus répandue dans l'élevage domestique, à côté d'autres races introduites au fil du temps par des croisements. Ils émettent de plus l'hypothèse, basée sur des études génétiques, que les races les plus anciennes proviendraient du Proche-Orient via l'Égypte, et de l'Extrême-Orient via le commerce dans l'océan Indien. La race européenne la plus anciennement introduite par les missionnaires et les colons est ibérique et a été croisée à plusieurs reprises avec la race locale.

Au fil du temps, les produits de ces croisements ont été adoptés dans certains pays comme race autochtone. C'est le cas du porc de Korhogo en Côte d'Ivoire, le porc Dapaon au Togo, le porc de Matéri au Bénin, le porc Bamiléké au Cameroun et le porc malgache à Madagascar. Quant aux races locales pures, elles sont désignées sous des appellations diverses selon les pays : « Somo » au Mali, « Bakossi » au Cameroun, « Porc Noir Ashanti » ou « Ashanti Black Pig » au Ghana, « Nigérien native » au Nigéria, « Kolbroek » en Afrique du Sud, « Mukota » au Zimbabwe, « Houéhan » ou « Gounouhan » ou « Êgouhan » au Sud du Bénin (Nonfon 2005 ; Agbokounou *et al.* 2016). Cependant, il existe aussi des races locales sans empreinte génétique exogène. Généralement, la robe noire est un critère phénotypique du porc de race locale pure. Il est de petite taille, avec de courtes pattes, des cuisses plates et un ventre proche du sol.

Pour le cas précis du Cameroun, les premières races exogènes qui auraient été introduites par les missionnaires sont : ibérique ; « Deutsche Landschwein » ; et porc limousin de France (Logténé *et al.* 2006, 2009). Il y a eu ensuite d'autres races européennes et nord-américaines comme Large White, Landrace, Duroc, Piétrain, Hampshire, croisées ou non avec la race locale. Quand on parle aujourd'hui de porcs « long châssis », il s'agit donc de porcs « améliorés », issus de croisements divers avec des races européennes et nord-américaines. Ce sont des bêtes aux formes généreuses, fortes et longues.

Traditionnellement, les régions septentrionales et occidentales sont les principaux foyers de l'élevage porcin. Néanmoins, des études récentes ont signalé que la filière porcine de l'ouest connaît aujourd'hui des difficultés à cause des maladies (rouget et peste porcine) ainsi que de la concurrence des foyers de production du septentrion (Tchatchoua & Pedelamore 2009). Dans cette partie du pays, tous les groupes Bamileké s'adonnent à l'élevage de porc, notamment dans les villes comme Galim, Bafoussam, Mbouda et Dschang. Les funérailles sont pour ce peuple des circonstances durant lesquelles le porc est particulièrement symbolique. Sa mise à mort ainsi que son partage obéissent alors à des règles précises. Pour le commun des Camerounais, la ville de Dschang est la « capitale du porc ». C'est aussi la ville d'où seraient venus les expressions populaires « Beau-regard » (peut-être en référence au regard assez particulier du porc) ou « Sous-préfet » (sans doute pour traduire la considération qui entoure cet animal, le Sous-préfet étant la principale autorité administrative dans un arrondissement), pour désigner le porc. On a même vu les fans du club de football Aigle Royal de Dschang, amener au stade pour mascotte, un porc. À l'université de Dschang, c'est également un porc, appelé « Paa Donfaco » (Paa comme « papa » et Donfaco probablement en référence au patronyme Donfack, très répandu chez les Dschang), qui est la mascotte du club de danse et d'animation. Voilà autant d'éléments qui contribuent à corroborer l'idée que les Dschang sont particulièrement attachés au porc (Ngo Mayag 2017).

Cet imaginaire, qui fait des Bamileké les principaux éleveurs de porcs au Cameroun, subsiste. Pourtant, la réalité est bien différente aujourd'hui. D'après un rapport du Cirad (2016), c'est dans le bassin du Logone, situé à cheval entre le grand Nord camerounais et le Sud-Ouest du Tchad, que l'élevage de porc est le plus intense. Bien qu'il y ait une forte concentration de musulmans à travers le septentrion, l'élevage porcin y est très vulgarisé, notamment chez les Moundang et les Toupouri dont les systèmes de valeurs (chrétiens ou non) ne prohibent pas le contact et la consommation du porc. En réalité, le développement de l'élevage de porc dans cette région a fait suite à une épidémie de peste porcine africaine survenue en 1982 dans les régions du Sud et de l'Ouest du Cameroun. Il a donc fallu trouver un espace géographique plus propice à l'élevage porcin en complément du recours aux importations (Cirad 2016). Depuis lors, les producteurs de cette région sont fortement sollicités par les « négociants sudistes » qui, en réalité, proviennent de tout le pays (Mian Oudanang 1999). Pour autant, le leadership nordiste n'empêche pas que la filière porcine se développe et s'intensifie ailleurs.

Tableau 1. — Exemple de liste de cadeaux exigés pour la dot, établie par la famille de la bru et remise au prétendant lors de l'officialisation des fiançailles. Abréviation : F, Franc CFA.

Unités	Cadeaux
8	Porcs (long châssis)
6	Cartons de poissons (Rosada + Calada)
1	Camion de plantains
6	Sacs de riz (50 kg)
7	Cartons d'huile (Mayor + Diamor)
5	Sacs de sel
3	Cartons de cubes
4	Sacs d'oignons
13	Casiers de bière (« 33 », Mutzig, Doppel et Guinness)
12	Cartons de vin rouge
2	Cartons de vin blanc
7	Palettes de jus
4	Palettes de bière (50 cl)
4	Cartons de tomates en boîte
2	Cageots de tomates
2	Marmites « Alu Bassa »
1	Macocotte 120
5	Macocotte 55
2	Rhum de plantation
3	Tire-bouchons
2	Cartouches d'allumettes
2	Cartouches de Gold-Seal (cigarette)
4	Paquets de Fighter
6	Verre « tais-toi » (grand)
—	Enveloppe pleine
10	Panier de caleçons gaines (38 à 42)
1	Panier de soutiens (38 à 42)
10	Pagnes Wax
1	Boîte de prises
—	Hernie = 10 000 F
—	Avion = 150 000 F
—	Condiments
1	Costume

L'ESSOR RÉCENT DE LA FILIÈRE PORCINE DANS LE MONDE BETI (CENTRE ET SUD-CAMEROUN)

Parler d'essor n'occulte nullement la réalité historique de l'élevage domestique du porc dans cette partie du pays. D'ailleurs les Beti distinguent la race locale *ngoe nnam* (en ewondo, une des langues beti : porc du pays) des variantes exogènes regroupées sous le vocable *ngoe ntnan* (porc du blanc) ; une appellation qui réfère clairement aux différents croisements avec des races importées de pays occidentaux, comme évoqué précédemment. D'abondantes références au porc dans l'orature beti attestent également de sa longue présence dans cette aire culturelle. On peut par exemple répertorier de nombreux proverbes, impliquant l'animal « porc » connu sous le nom de *Ngoe* ou *Beme* dans presque toutes les langues vernaculaires de l'aire culturelle beti : « *Ngoe e nga di ngoèn aï mban meyen* » (le porc a fini par manger le mille-pattes à force de le voir) ; « *Ngoe e nga sub ton, ndom-yan ebele aï mo* » (le porc n'a pas reçu de cornes alors même que c'est son oncle qui en était le pourvoyeur) ; « *Ngoe y ataman ki eben mevon* » (le porc ne vante pas lui-même ses graisses), pour ne citer que ces quelques-uns qui sont très usités (Tsala 1985). De nombreux contes mettent également en scène « Beme-le-porc » : *Beme et le fétiche de son père* ; *Beme et l'infirme* ; *Beme et le milan* ; *Beme et les corbeaux* ;

Beme et la puissance du pygmée; Beme et le jouer de Mvet; Kulu la tortue et Beme-le-porc, etc. Certains de ces contes ont d'ailleurs fait l'objet d'analyses littéraires et anthropologiques qui rendent compte de l'éthos beti sur des thèmes aussi variés que le corps, l'amitié, la parenté, la maladie et le rapport aux autres. Ce qui est constant dans les intrigues, c'est que Beme est un personnage stupide et incurablement glouton, qui fait régulièrement preuve de duplicité et de mensonge. Mais ses ruses finissent toujours par se retourner contre lui (Noah & Burnet 1972; Noah 1981; Abega 2002). Ce constat tranche pourtant avec la valence positive que l'on tend à donner à ses attributs symboliques et ontologiques dans le mariage aujourd'hui.

Ceci étant, le rapport du Cirad (2016) signale la reprise et l'intensification de l'élevage dans le grand Sud, chose que j'ai pu vérifier lors de mes enquêtes auprès des vendeurs, dans l'un des plus importants marchés de porcs au quartier Tsinga à Yaoundé. L'un d'entre eux affirme alors :

« Tu sais qu'avec la crise qui perdure dans notre pays, beaucoup de gens se sont lancés dans l'élevage. Du coup, nous avons beaucoup d'éleveurs installés autour de la ville de Yaoundé, comme à Mbankomo, du côté de Mfou, à Mbalmayo, Obala, bref, un peu partout. Le porc ne vient plus seulement du nord et de l'ouest. »

Son partenaire renchérit :

« On trouve des éleveurs de porc un peu partout au Cameroun aujourd'hui. À Douala par exemple, nous avons des amis qui se sont associés pour faire l'élevage de porcs. Ils vendent leur production dans les marchés de la ville. Donc, autant tu trouves des éleveurs à Yaoundé, autant tu les trouves à Dschang, à Bafia et à Douala. » (Entretiens au marché « Huitième » à Tsinga, juillet 2020)

C'est précisément à Douala que le restaurant « Ô porc » a ouvert ses portes il y a quelque temps. On y consomme exclusivement de la viande de porc rôtie, grillée, servie dans un bouillon ou dans un boudin. En inventant des noms de plats dans un langage populaire (« Chef d'État » pour la tête de porc; « Chef de terre » pour les pattes), ledit restaurant, déjà très populaire, a élargi sa clientèle à toutes les couches sociales.

Les deux vendeurs de Tsinga sont aussi de ceux qui pensent que les brassages ethnoculturels ont grandement favorisé la diffusion de l'élevage de porc dans l'univers culturel beti au Centre et au Sud du pays. En s'installant dans cette partie du pays, les ressortissants de l'Ouest et du Nord, traditionnellement plus férus d'élevage, y ont créé des porcheries, parfois en s'associant aux locaux, ce qui progressivement a créé une émulation autour de la filière porcine. Le partenariat entre les deux vendeurs en est d'ailleurs une illustration. Né à Obala, à une cinquantaine de kilomètre de Yaoundé, le premier est beti du groupe *eton*. Il confie qu'avant de rencontrer son associé qui est de Mbouda à l'ouest, il ne s'intéressait pas à l'élevage de porc. C'est ce dernier qui l'aurait convaincu de créer une porcherie dans son village à Obala avant d'obtenir, il y a une dizaine d'années, un hangar au marché de Tsinga où ils vendent des porcs achetés à d'autres éleveurs à travers

les quartiers et les villages périphériques de Yaoundé. Comme ces deux vendeurs, les gens de divers horizons se coalisent et mutualisent leurs efforts autour de projets d'élevage tout en apprenant les uns des autres.

Organisées en coopératives, en associations ou en Groupes d'Initiative commune (GIC), des personnes reçoivent ainsi des appuis multiformes pour acquérir de nouveaux savoir-faire et réaliser des exploitations d'élevage. Un cadre du Ministère camerounais de l'Élevage, des Pêches et Industries animales (MINEPIA) précise que le centre et le sud, tout comme d'autres régions du pays, ont été ciblés par plusieurs initiatives gouvernementales, en collaboration avec des partenaires internationaux (Banque mondiale, Union européenne, Banque africaine de Développement, Banque islamique, etc.), dans l'optique d'y dynamiser la filière porcine (entretien à Tsinga, juillet 2020; février 2021). Profitant de cet environnement incitatif, fonctionnaires, élèves, étudiants, retraités et même des leaders religieux organisés avec leur communauté (comme Mgr Sosthène Léopold Bayemi, évêque du diocèse d'Obala) ont pu, en quelques années, monter d'importantes unités de production de porcs. Il faut dire que c'est surtout dans les zones rurales et périurbaines que l'on retrouve la majorité des unités d'élevage porcine. Les quartiers périphériques de Yaoundé tels que Nkolbisson, Mendong ou Olembe sont ainsi devenus des pôles d'élevage périurbains, mais d'ailleurs encore les banlieues telles que Soa, Obala, Mbandjock, Mfou, Mbalmayo et Mbankomo où l'on trouve même des exploitations modernes. Récemment, un éleveur camerounais a reçu une distinction de la société norvégio-hollandaise To Pigs Norswing pour sa prépondérance dans la production porcine en Afrique. Malgré ces bons résultats, à peine 10 % de la production est intensive, tandis que 60 % est extensive et 30 % semi-intensive. Selon le témoignage des deux vendeurs de Tsinga, c'est surtout à l'occasion des grandes fêtes chrétiennes et des mariages que la demande est forte. Quand il s'agit d'un mariage avec dot, une famille peut commander près d'une dizaine de porc en une fois.

LA DOT COMME DISPOSITIF MATRIMONIAL COUTUMIER

Dans de nombreuses sociétés africaines, le versement de la dot est exigé comme préalable au mariage. Les paiements peuvent être de trois formes : uxoraux; viroaux; et les échanges mutuels. La dot ici est associée uniquement aux paiements viroaux, bien que tous les paiements viroaux ne soient pas comptés pour la dot (Ogbu 1978). Versée par le gendre (ou par sa famille) au père de la fiancée, la dot se fait habituellement sous forme de produits alimentaires, artisanaux (perles, bijoux, objets de cuivre ou de fer) et d'argent (Binet 1958). Ces cadeaux peuvent être du premier ordre, c'est-à-dire, ceux qui sont la condition *sine qua non* au transfert des droits matrimoniaux selon la coutume. Le second ordre se rapporte aux prestations dites contingentes, celles qui se poursuivent après le mariage et servent à maintenir de bonnes relations avec la belle-famille (Fortes 1962; Ogbu 1978).

Cependant, le sens et la fonction donnés à la dot n'ont jamais été identiques selon que l'on se trouve dans des sociétés à parenté matrilineaire, chez les éleveurs nomades, chez les agriculteurs, ou encore dans des sociétés où domine le patriarcat, pour ne citer que ces quelques contextes (Ogbu 1978 ; Mwamwenda & Monyooe 1997).

De prime abord, la dot est souvent considérée comme symbolique, traduisant l'alliance et l'amitié qui se scellent entre les familles des conjoints (Kuper 2016 ; Siwoku-Awi 2019). Elle serait aussi une stratégie visant à équilibrer la perte subie par une famille amputée de sa fille au bénéfice d'une autre. Dans le cas des sociétés matrilineaires où l'on considère que la véritable famille de l'enfant est celle de sa mère et où l'héritier d'un homme est plutôt le fils de sa sœur – ou tout autre parent utérin –, le versement de la dot est davantage lié à la dévolution des droits sur les enfants. C'est le paiement de la dot qui donnera alors à l'homme qui perd sa femme le droit de garder ses enfants. Binet (1958), qui donne ces explications et qui a précisément creusé la question de la dot chez les Beti, ajoute que cette dernière est une preuve du consentement des familles au mariage, d'où son caractère public. Elle constitue une sorte de gage, aux yeux des beaux-parents, que le fiancé traitera bien leur fille. Cette nature de gage explique l'abondance des cadeaux alimentaires, traduisant le degré d'amour pour la fiancée. Il y a ici la prétention implicite que la femme s'attachera à son futur époux à la mesure de la générosité de la dot. Incidemment, la dot serait un facteur de stabilité du mariage, tout en assurant la filiation des enfants. Ogbu (1978) résume alors assez bien cette conception en ces termes :

« Bridewealth payment serves to legalize marriage, to give the husband uxorial rights, to affiliate the children with the man's lineage or group, to stabilize marriage, and to compensate the bride's family for their economic loss or for the "rupture in their kinship structure". » Ogbu (1978: 242)

(Le paiement de la dot sert à légaliser le mariage, à donner au mari des droits uxoraux, à rattacher les enfants à la lignée ou au groupe de l'homme, à stabiliser le mariage et à compenser la famille de la mariée pour sa perte économique ou pour la « rupture de sa structure de parenté »).

Vincent (1963: 284), quant à elle, émet l'hypothèse que chez les Beti, le système de la dot serait plutôt récent, emprunté à d'autres peuples de la savane plus au nord, car la façon dont elle est mise en œuvre au centre disparaît à mesure que l'on descend vers le sud. Pourtant, des écrits attestent qu'au XIX^e siècle, lorsqu'arrivent les premiers colons et les missionnaires, la dot est déjà une institution bien ancrée dans l'organisation sociale des Beti. Les colons et les missionnaires y ont d'ailleurs vu un instrument de la domination masculine et un symbole de l'infériorité féminine, certes moins odieux que la polygamie, mais qui devait tout de même être démantelé (Quinn 2006 ; Laburthe-Tolra 2009 ; Walker-Said 2018). Néanmoins, ni l'avènement historique du christianisme, ni même de la percée contemporaine des idées féministes, n'ont jamais pu la faire disparaître.

Le processus de la dot commence par l'étape du « toquer à la porte » (officialisation des fiançailles). Le prétendant, accompagné de quelques membres de sa famille, va se présenter à ses futurs beaux-parents et leur annonce son intention d'épouser leur fille. La rencontre s'achève avec la remise au prétendant de la liste des cadeaux exigés pour la dot (Tableau 1) qui peuvent être remis quelques semaines, mois, voire années plus tard. La cérémonie de la dot à proprement parler inclut les grands moments ci-après : l'accueil du prétendant et de sa famille ; le début de la palabre dotale ; le repas familial ; la remise de la fiancée à son conjoint ; suivie de la bénédiction du couple, qui met fin à la cérémonie. Une délégation de la belle-famille accompagne ensuite la mariée dans son nouveau foyer.

La variété et la quantité des cadeaux exigés sont très variables d'une société à une autre. Chez les Beti, l'abondance des cadeaux est de mise. De plus, le prétendant devra, le jour de la dot, passer des épreuves dans une atmosphère facétieuse, l'objectif étant de tester son attachement à sa future épouse, ainsi que son sens des responsabilités. La pédagogie implicite dans ces épreuves vise également à démontrer que les parents et les affines ne donnent pas leur fille au premier venu : « on ne donne pas une fille de gens sages à un fou ou à un irresponsable » (Morin 1992: 49). Voilà pourquoi ces épreuves, précise l'auteure, peuvent être cocasses, et qu'il revient au prétendant de savoir les surmonter. Le dessein, poursuit l'auteure, est de l'obliger à se surpasser en ingéniosité pour arriver à ses buts. La dot, en ses nombreuses tribulations, est donc comme un test, un rite de passage qui évalue l'intelligence, la résistance et les aptitudes de l'époux à sortir des situations difficiles. Bien que l'on puisse comprendre ces explications, les prestations dotales, notamment l'exigence de faire paraître l'abondance alimentaire en offrant plusieurs porcs, n'en sont pas moins lourdes. Pourtant, des témoignages croisés (entretiens réalisés au quartier Essos et à Akono entre décembre 2019 et juillet 2020) démontrent que la demande de porcs est contemporaine, tandis qu'a totalement disparu la demande de lingots de fer.

DES LINGOTS DE FER TRAVAILLÉS AUX PORCS

Il revient dans plusieurs sources qu'au-delà de ses usages utilitaires et militaires, le fer a longtemps joué le rôle de valeur d'échange dans plusieurs sociétés africaines, comme ce fut le cas chez les Beti (Vincent 1963 ; Ngoa 1968 ; Wilson 1970 ; Spencer 1980 ; Guyer 1986 ; Quinn 2006). Spencer (1980) est alors convaincu, au regard de la gamme de biens qui étaient échangeables contre le fer, que le fer à travers l'Afrique noire était de toute évidence une sorte de monnaie symbolique durable. Pendant longtemps, les Beti ont justement utilisé le fer pour le paiement de la dot, mais il servait aussi de norme générale de valeur par laquelle les prix de tous les autres articles étaient réglementés. Jusqu'au début du XX^e siècle, on pouvait équivaloir le prix du fer pour une large gamme d'articles quotidiens et de prestige (Guyer 1986). En revanche, le fer était probablement très peu utilisé dans le commerce à grande échelle avec d'autres peuples. C'est ce qui pourrait peut-être expliquer sa disparition rapide dans les transactions matrimoniales suite à l'avènement

de l'économie monétaire et l'expansion du commerce au sein de l'État colonial et postcolonial. Guyer (1986) pense alors, tout comme Laburthe-Tolra (2009), que « le déclin apparent de la valeur métallique et de l'artisanat du fer Ewondo [il s'agit d'un des groupes Beti] pourrait ressembler au changement des croisettes en cuivre zaïrois, les deux processus ayant eu lieu dans le contexte d'une expansion rapide du commerce, mais peut-être pas par les forces du marché » (Guyer 1986:604). Avec la disparition du fer et la monétarisation des échanges est alors apparue, et Ngoa (1968) l'a également relevé, la pratique d'une enveloppe symbolique d'argent remise au beau-père. Lors de la palabre dotale, si le prétendant ne parvient pas à surmonter une épreuve, il devra aussi payer d'autres montants d'argent en guise d'amende. L'enveloppe d'argent destinée au paiement d'une amende est alors appelée *mfeg bikie* (sac/lingot de fer), faisant clairement allusion aux lingots de fer historiques.

Contrairement au fer, les offrandes de bétail se sont maintenues dans les prestations dotales et se sont même renforcées et diversifiées. Cependant, tous les animaux ne sont pas les bienvenus pour la dot. La chèvre par exemple, animal des cérémonies rituelles par excellence dans le monde beti, ne doit jamais manquer. Elle est généralement dédiée aux hommes (le beau-père, les oncles et les frères de la fiancée), tandis que des poules par exemple doivent être offertes par les sœurs et cousines de la bru à son conjoint. En revanche, jamais le mouton ne doit faire partie des cadeaux, au motif qu'il est fragile et pas du tout agile. Par analogie, on estime que le couple pourrait être fragile et se désagréger facilement. Dans les victuailles, le don d'un sac de morue séchée est également apprécié, au milieu des cageots de poissons (entretiens avec des notables et des femmes interrogés à Essos, Damas, Tsinga, Etoudi [Yaoundé] et à Mbalmayo, décembre 2019-juin 2021).

Sur la base de plusieurs témoignages (entretiens sus-évoqués), c'est probablement à partir de la première moitié du ^{xx}e siècle que l'offrande d'une vache, en plus des chèvres, commence à apparaître dans les compensations dotales, tandis que le fer disparaît résolument. Ce qui suggère que la consommation de la viande de bœuf, jusque-là très peu répandue (les Beti ne faisant presque pas d'élevage bovin), rentre petit à petit dans les habitudes alimentaires grâce au développement du commerce et aux migrations entre le septentrion – où l'élevage bovin est très développé – et les régions méridionales. Ladite vache est partagée entre les *benyia* (mères), c'est-à-dire : la belle-mère, ses coépouses et les épouses des oncles paternels. Dans le cas où les *benyia* sont moins nombreuses, on peut alors inclure dans le partage les sœurs et les cousines de la fiancée.

De nos jours, il n'est plus question de vache dans les offrandes. L'explication populaire à ce changement est qu'elle aussi est fragile. Pire, elle ne procréé pas vite, contrairement au porc. Cependant, sur la base des entrevues précédemment mentionnées, on peut noter que la période durant laquelle la vache commence à disparaître dans les prestations dotales correspond plus ou moins au début de la grande récession économique de la décennie 1990, le prix de la viande de bœuf étant devenu hors de portée. Les raisons conjoncturelles sont donc à prendre au sérieux dans la préférence actuelle pour le porc, dont le prix est nettement plus abordable.

LE TEMPS DES PORCS « LONG CHÂSSIS »

Il est notoire que celui qui va chercher femme chez les Beti doit présenter patte blanche en offrant des porcs « long châssis » (Fig. 1). Des bêtes malingres exposent en effet à la raillerie et à être traité de pingre. Comme l'explique une dame ayant organisé plusieurs dots dans sa famille (entretiens au quartier Essos, décembre 2019 et janvier 2020), on peut exiger jusqu'à huit, voire 10 porcs, dépendamment des ramifications de la parenté que l'on veut contenter. Il faut donc : un à deux porcs pour les *benyia* ; un à deux porcs pour les sœurs et les cousines de la fiancée ; un à deux porcs pour ses cousins ; un à deux porcs pour les oncles et tantes maternelles. Si les grands-parents sont encore en vie, deux porcs (côté paternel et maternel) peuvent également leur être affectés. On se rappellera que le père de la fiancée et ses oncles ont droit à au moins une chèvre. Cependant, les hommes tendent eux aussi à préférer le porc.

Toutes les bêtes doivent être emmenées vivantes par le prétendant sur le lieu de la cérémonie, à savoir chez le beau-père ou son représentant. Exceptées quelques-unes qui seront amenées à leurs destinataires, comme les oncles et les grands-parents maternels, toutes les bêtes doivent être mises à mort sur place. La mise à mort et le partage des bêtes se font selon des codes bien précis, certaines parties devant être attribuées à des personnes bien déterminées. Quand il s'agit par exemple du porc affecté aux *benyia*, la longe revient d'office à la belle-mère. Toutes les têtes de bêtes ainsi que les viscères doivent revenir au beau-père. Toutes les bêtes doivent également être égorgées sur le lieu de la dot et les traces de sang qui marqueront le sol pendant quelques jours ont aussi leur importance symbolique : elles signifient l'alliance qui vient d'être scellée avec un autre groupe par le mariage, la joie et la vie tout simplement. La tête et les viscères étant considérées comme ce qui maintient le corps en vie, il semble que l'exigence de les laisser aux parents vise à traduire la vie de leur fille qui se poursuivra ailleurs.

Vu le nombre élevé de bêtes, les parents peuvent néanmoins décider de partager celles-ci avec d'autres membres de la parenté, surtout que les viscères sont particulièrement prisés comme nourriture des aînés (leur consommation étant proscrite aux femmes encore en âge de procréer). Les logiques d'affectation des porcs et de partage de sa viande (tout comme l'ensemble des cadeaux) montrent que la dot est une occasion de revisiter la parenté dans ses différents maillons, de raffermir les liens familiaux au-delà de leur base nucléaire et aussi, de se réjouir du nouveau lien de parenté qui s'établit par le mariage. Cependant, force est de souligner que même dans les cas où les fiancés sont tous Beti, les exigences alimentaires ne vont pas sans susciter des récriminations en regard de leur coût financier. Certains prétendants les considèrent comme des dépenses superflues.

DE LA VÉNALITÉ ET DU SUPERFLU ?

Comparativement aux obsèques, le mariage apparaît comme une occasion où les familles consentent des dépenses faramineuses. Une attitude qui ne manque pas de heurter certains observateurs comme Monga (1995, 2009) qui se demande



Fig. 1 — Porc « long châssis » en vente au marché de Tsinga à Yaoundé. Crédit photo : S. Balla, juillet 2021.

si les Camerounais ont vraiment le sens de la thésaurisation et des priorités. Citons encore au passage une canadienne qui a travaillé plusieurs années à dynamiser l'élevage domestique dans les pays subsahariens afin de permettre aux familles d'avoir d'autres sources de revenus. Elle raconte avoir constaté que les familles pouvaient facilement abattre ou offrir une bête à l'occasion d'une fête, plutôt que de la vendre. Elle a donc eu l'impression de s'appliquer vainement à changer une situation et a mis fin à son engagement (entretien à Montréal, juillet 2014). Ce constat semble le même pour un religieux du diocèse d'Obala qui, il y a moins d'une dizaine d'années, avait lui aussi entrepris d'initier ses fidèles à l'élevage du porc grâce à des appuis de diverses organisations de la société civile et du gouvernement. L'objectif, qui était également d'améliorer le revenu des familles, n'a que rarement été atteint, les bêtes étant généralement mises à mort lors des fêtes familiales. En revanche, explique le prêtre, son initiative aura véritablement permis aux gens d'améliorer leurs techniques d'élevage porcin (entretien à Obala, juin 2017).

Ces deux exemples montrent que dans certaines situations, les obligations de la vie familiale poussent les gens à reconsidérer la logique du gain financier personnel. Cependant, comme l'a déjà relevé Binet (1958: 51), on peut envisager que la dot soit une compensation entre deux familles ; qu'elle soit la survivance d'échanges anciens inter-familles ; qu'elle ait l'aspect d'un véritable achat ; qu'elle souligne le désir de futurs enfants ; qu'elle soit une preuve de l'amour du fiancé et des sacrifices qu'il est prêt à faire pour vivre avec celle qu'il a choisi ; qu'elle soit la preuve du mariage, le lien définitif des volontés de ceux qui donnent comme de ceux qui reçoivent, sans pour autant négliger combien, dans son déroulement

actuel, elle est de plus en plus controversée. Pour beaucoup, les demandes de plusieurs porcs sont abusives et travestissent sa dimension purement symbolique, voir amicale. Un notable du quartier Damas à Yaoundé affirme à ce sujet que :

« C'est purement et simplement de la gourmandise que de demander plus de quatre gros porcs ! C'est même méchant à la limite de demander cela à un jeune qui commence à peine à organiser sa vie. N'exagérons pas ! » (Entretien au quartier Damas, Yaoundé, juillet 2020)

Ce notable est par ailleurs convaincu que les demandes alimentaires sont souvent faites selon la capacité financière du prétendant et de sa fiancée. C'est donc à ces derniers d'avoir le courage de freiner les appétits, plutôt que de vouloir démontrer leur pouvoir d'achat.

Pour ne pas épiloguer plus longtemps sur l'aspect moral des dons alimentaires, revenons à la question de savoir pourquoi la viande du porc est autant revendiquée. Les familles pourraient demander plus d'une vache ou d'autres ruminants, pourquoi ce dévolu sur le porc ? Outre le facteur de la vulgarisation de l'élevage porcin déjà évoqué, plusieurs témoignages affirment que le porc est également prisé pour sa quantité de viande. À ce sujet, une dame explique :

« On mange tout dans le porc, je dis bien tout ! La tête, les oreilles, les viscères, les pattes. Ça produit beaucoup de viande à partager avec plusieurs personnes. Deux gros porcs font plus de viande qu'une seule vache, alors qu'on a à peu-près le même prix. En plus de cela, beaucoup préfèrent la viande de porc à celle de la vache. »

Le rapport quantité/qualité/prix semble donc jouer en faveur du porc, et ce n'est pas tout. La dame ajoute :

« Le porc est facile à transporter contrairement à la vache qui demande de gros moyens logistiques, ainsi que la présence des vachers. Or, tu peux facilement mettre trois à six porcs dans un pick-up, alors que tu ne peux y mettre qu'une seule vache. De plus, le porc ne meurt pas vite, même quand les conditions de transport sont difficiles, ce qui n'est pas le cas de la vache. » (Entretien au quartier Damas, Yaoundé, juillet 2020)

En plus de ces arguments d'ordre logistique et physique, il y en a aussi qui sont plutôt d'un ordre symbolique, voire mystico-spirituel. Sur cet aspect, la dame rappelle que lorsque l'on donne une fille en mariage, il est important que son foyer soit stable et qu'elle donne beaucoup d'enfants. Or la vache, dans l'opinion populaire, est plutôt fragile et met beaucoup de temps à se reproduire. Le porc, au contraire, peut s'adapter à différents environnements et procréer rapidement. Puisque c'est la prospérité, le succès et la fécondité que l'on souhaite au jeune couple, le porc, d'après elle, symbolise mieux ces valeurs. Par ailleurs, et c'est pour elle l'argument le plus important :

« Le porc n'est pas un animal avec lequel on fait la sorcellerie chez nous. En tuant un porc, on ne risque pas de tuer « mystiquement » un humain. Il n'est pas possible chez nous de mêler le porc à des affaires de sorcellerie pour remplacer quelqu'un, ça ne se fait pas. Le porc c'est juste de la viande, on ne fait rien de mystique avec ; il est neutre ! Or avec les animaux à cornes là, ça se fait, surtout avec la chèvre ! C'est pourquoi on préfère de plus en plus le porc à la vache ; même les hommes demandent déjà le porc. » (Entretien à Essos, décembre 2019)

Il est difficile d'attester à quel point ces explications s'accordent réellement à la cosmologie *beti*, d'autant que l'élevage du porc, bien que longtemps peu développé, n'est pas une nouveauté radicale. Or, le porc n'avait jamais été impliqué dans les dons alimentaires malgré ses prétendues vertus physiques et mystico-spirituelles. En outre, bien qu'entourée de suspicion sorcellaire, la chèvre continue pourtant à être incluse dans la dot. La logique de mon interlocutrice aurait voulu qu'elle soit mise de côté pour éviter tout risque de sorcellerie. C'est ce qui me pousse à inférer que, bien que ses explications soient aujourd'hui très ancrées dans les discours populaires, les arguments socio-économiques sont de poids dans l'adoption massive du porc dans les prestations dotales actuelles. Cette adoption contemporaine ne va pas à son tour sans soulever d'autres préoccupations qui ne se posent pas dans les termes de fondement ou de raison d'être de la dot. Il faut également examiner comment la transformation des modalités relatives aux cadeaux alimentaires accompagne celle de la matrimonialité, notamment l'augmentation des unions de faits, des familles monoparentales, ou encore la résignation de beaucoup au célibat, sans oublier qu'à cause du coût élevé de la dot, beaucoup de couples ne finalisent pas leur projet de mariage.

Par ailleurs, sur la base du constat que beaucoup de femmes sont favorables à la dot et se réjouissent de sa luxuriance, il y a également lieu de se demander ce qu'elles y gagnent.

LES UNIONS AU PÉRIL DES CADEAUX ALIMENTAIRES ?

Un homme rencontré au quartier Essos (Yaoundé, décembre 2019), témoignant sous anonymat, rapporte avoir vécu en union de fait avec son ex-fiancée pendant plus de cinq ans, non sans pression de sa belle-famille qui ne manquait pas d'occasions de lui rappeler n'avoir pas encore « mangé » (une expression courante pour réclamer la dot). Quand finalement il a décidé de faire la dot, il s'est vu humilié et chassé le jour même par sa belle-famille, au motif que ses cadeaux alimentaires étaient insignifiants. Il n'avait en effet apporté qu'un porc « long châsis » sur les quatre demandés. D'autres victuailles attendues par la famille manquaient également. Le couple n'a malheureusement pas survécu à cet incident. Les deux en ont été profondément marqués, au point que l'ex-fiancée n'est pas prête à tenter une nouvelle expérience, de peur, dit-elle, « de faire subir cela à un autre homme » (entretien au quartier Nlongkak, décembre 2019). Dans une société où les mariages civil et religieux sont très valorisés (Vincent 2001), elle assumerait ouvertement son option pour l'union libre, plutôt que « d'impliquer trop de gens dans sa relation ». L'homme, en revanche, s'est marié.

Christelle (rencontrée plusieurs fois entre juin 2019 et janvier 2020 au quartier Melen), proche de la quarantaine, garde elle aussi un mauvais souvenir de sa dot et de son mariage il y a près de dix ans, malgré leur somptuosité. Elle rapporte qu'en réalité, ce sont ses tantes maternelles qui avaient « arrangé » son mariage. Aujourd'hui divorcée, elle avoue que son ex-mari, de nationalité nigériane, n'était véritablement pas son choix, mais que ses nombreux cadeaux à sa famille ont induit une pression qui l'a amenée à accepter sa demande en mariage. Jamais par le passé, une fille de sa famille n'avait été dotée aussi chèrement, notamment avec de nombreux porcs comme exigé par sa parentèle. Cela n'a malheureusement pas empêché son mariage de voler en éclats une année seulement après. Elle estime alors que « la vénalité et la gourmandise » de sa famille ont eu raison de sa naïveté et que la plus belle décision de sa vie a été de se libérer de cette union. Son mari, qui n'a jamais demandé le remboursement de la dot (de telles requêtes étant déplacées), est resté au Nigéria.

Depuis lors, Christelle a eu deux enfants et n'a jamais présenté leur père, avec qui elle ne cohabite pas, à sa famille. À court terme, elle n'envisage pour elle ni dot, ni mariage. Il faut dire qu'une deuxième dot pour une même fille est généralement mal perçue. En revanche, sa plus grande crainte est que sa dot soit devenue la mesure des compensations dotales pour les autres filles de la famille. La barre a été tellement haute qu'elle se demande si le maintien de ses deux sœurs dans des unions de fait n'a pas quelque chose à voir avec la peur de ne pas pouvoir atteindre le même niveau d'abondance de cadeaux. Une de ses sœurs lui aurait confié à ce sujet que son fiancé tarde à

demander sa main parce qu'il ne serait pas encore suffisamment prêt. Implicitement, cela peut vouloir dire qu'il n'a pas encore réuni assez d'argent pour acheter les porcs et d'autres cadeaux alimentaires exigés pour la dot et le mariage. Ce qui ne serait pas d'ailleurs surprenant, car il y a bien des couples pour qui la dot est un véritable « blocage » pour contracter légalement mariage, sauf pour ceux qui se risquent à le faire à l'insu de leur famille. Incapables de passer l'épreuve de la dot, beaucoup de couples se résignent au « viens on reste », une expression populaire pour désigner les unions libres. Des jeunes filles se retrouvent à vivre indéfiniment chez leurs parents tout en étant elles-mêmes mères, ou à élever seules leurs enfants (Pilon *et al.* 1997 ; Tichit 2002), au motif que la famille n'a pas encore « mangé ». De toute évidence, il y a une dissociation de plus en plus marquée entre le début de la vie sexuelle et le mariage (Antoine & Djiré 1998 ; Gnoumou Thiombiano *et al.* 2016). L'exigence d'abondance des cadeaux alimentaires, et donc de nombreux porcs « long châssis », conduit donc les gens à se marier plus tardivement (Kuate-Defo 2000), de même que le coût afférent limite la polygamie.

L'autre revers de la dot onéreuse est la dynamique de valorisation, de dévalorisation, voire de discrimination qu'elle suscite entre les femmes dans les relations intra-familiales. Parfois, l'estime accordée à une femme et même l'accès à la terre dans sa famille (Ngandji 2020) sont fonction de son statut matrimonial et surtout de sa capacité à « faire manger » sa parentèle. Une femme célibataire ou jamais dotée aura ainsi du mal à se faire une place et à se faire entendre dans sa famille, et plus globalement parmi d'autres femmes. Un simple malentendu suffira d'ailleurs pour que ces dernières évoquent son statut matrimonial pour la tourner en dérision. Au contraire, dès lors qu'une femme est mariée avec dot, elle se sent plus valorisée et plus en confiance. C'est ainsi qu'au quartier Damas, une femme, la quarantaine dépassée, a laissé entendre qu'elle avait l'impression d'être dévalorisée dans sa famille du fait de n'avoir jamais « fait manger » les siens, contrairement à ses sœurs cadettes qui, elles, ont toutes été dotées et mariées (entretien au quartier Damas, juillet 2020). Ici se trouve peut-être, en partie, la réponse à la question de savoir quel intérêt les femmes ont à la dot opulente. On comprend que d'une certaine façon, elle est une source de pouvoir dans la parentèle en général, et encore plus entre les femmes. Les porcs « long châssis » associés aux autres cadeaux deviennent en fait un capital pour les femmes, car « faire manger » les siens, c'est aussi les « rendre redevables ». On est ici face à un mécanisme coutumier dont les femmes peuvent se servir comme tremplin pour asseoir leur hégémonie familiale. « Faire manger » par la dot crée la possibilité réelle pour les femmes d'exploiter la considération, l'admiration et la reconnaissance subséquentes comme un « contre-don » et un pouvoir.

Cependant, s'il fallait juste faire apparaître l'abondance des dons alimentaires lors de la dot et s'il fallait se limiter au critère de vulgarisation de l'élevage à travers le pays à la faveur de la crise économique, le bestiaire dotal intégrerait n'importe quelle bête accessible selon le rapport quantité/prix. On aurait ainsi adopté le mouton, dont l'élevage se trouve également vulgarisé dans les régions méridionales. Pourtant, à cause des

attributs symboliques et ontologiques qu'on lui reconnaît (faiblesse physique, manque d'agilité, fragilité ontologique), le mouton n'est aucunement accepté comme offrande dotal. C'est ce qui me fonde à inférer le poids des raisons socio-économiques pour comprendre la popularité du porc dans les cadeaux alimentaires. Mais tout en admettant cela, il faudrait également accepter qu'en parallèle, les discours ont évolué sur la valence symbolique et ontologique de cet animal. L'analogie faite entre la générosité de ses formes, sa grande capacité de procréation et les idéaux de fécondité, solidité, prospérité, et l'annihilation de toute adversité (sorcellerie) qui encadrent la nuptialité dans le monde beti, s'est stabilisée dans les discours comme fondement anthropologique de son implication dans la dot. L'adhésion populaire à ces considérations a acquis une telle force d'évidence que, même s'il peut paraître vénal de dépenser des sommes faramineuses dans les offrandes dotales, les Camerounais continuent, du mieux qu'ils le peuvent, à se soumettre à cette exigence avec la conviction qu'en retour, ils acquièrent la bénédiction, la stabilité et la prospérité de leur union.

CONCLUSION

Dans cet article, il a été question de comprendre la popularité du porc dans sa gamme « long châssis » dans les offrandes de bétail de la dot chez les Beti. Il ressort que plus de trois décennies de vulgarisation de l'élevage porcin à travers le pays ont augmenté l'offre de la viande de porc, avec un coût plus ou moins accessible, comparativement à la viande de bœuf. L'opinion fait également valoir l'argument de la neutralité sorcellaire du porc, un animal non cornu. Si cette dernière explication est prise au sérieux, on arrive à se demander pourquoi la chèvre, pourtant soupçonnée de valence sorcellaire, n'est pas écartée ? C'est pourquoi le rapport quantité/prix semble être un facteur essentiel de l'adoption récente du porc dans les cadeaux alimentaires. Ceci étant, les Camerounais ont également su trouver une valence positive de cet animal sur les plans symbolique et ontologique, en faisant l'analogie entre sa capacité de procréation et la fécondité souhaitée au jeune couple, car dans la société beti comme dans bien des sociétés, la fécondité reste l'un des plus beaux vœux que l'on formule aux nouveaux mariés.

Le principe de l'abondance des cadeaux alimentaires conduit les familles à exiger plusieurs gros porcs du prétendant. Le nombre de porcs est fonction des ramifications de la parenté à satisfaire, du fait que la promise soit scolarisée, professionnellement insérée ou non, mais aussi de la capacité financière du prétendant. De toute évidence, les cadeaux alimentaires doivent aussi être représentatifs de la réussite sociale des deux conjoints. Les critiques à l'encontre du coût onéreux des porcs « long châssis » et d'autres victuailles de la dot n'ont jamais réussi à remettre véritablement en question cette pratique. Il ne faudrait d'ailleurs pas se méprendre sur l'importance de la dot pour donner à un mariage son cachet public et son enracinement familial. À ce sujet, j'ai très souvent entendu la phrase : « la dot, c'est cela le mariage chez nous ! ». Ceci ne veut pas dire pour autant que les

prestations dotales ne sont pas récusées dans leurs modalités actuelles. C'est pourquoi, plutôt que de ressasser la question du fondement ou de la moralité de la dot, il m'a semblé intéressant de mettre en exergue ses incidences sur la réalisation effective des projets de mariage et sur la considération ou la déconsidération accordée aux femmes dans leurs propres familles. Bien que la dot ne soit pas encore caduque ou optionnelle, les gens ne prennent pas moins l'option des formes matrimoniales qui la contournent et la contestent. C'est de cette façon que les dots avortées, mal négociées ou reportées *sine die*, accompagnent les transformations en cours du modèle familial, avec une augmentation des unions reportées, des unions libres et des mères célibataires.

Remerciements

Ma gratitude profonde s'adresse à tous mes informateurs et informatrices de Yaoundé, aux évaluateurs de cet article, ainsi qu'à toutes les personnes qui, d'une quelconque façon, ont contribué à sa publication.

RÉFÉRENCES

- ABEGA S. C. 2002. — *Contes du sud du Cameroun. Beme et le fétiche de son père*. Karthala, UNESCO, Paris, 232 p.
- AGBOKOUNOU A. M., AHOUNOU G. S., KARIM I., MENSAH G. A., KOUTINHOUB B. & HORNICK J.-L. 2016. — Ethnologie et potentialités du porc local d'Afrique. *Journal of Animal & Plant Sciences* 29 (3): 4665-4677.
- ANTOINE P. & DJIRÉ M. 1998. — Un célibat de crise ?, in ANTOINE P., OUEDRAOGO D., PICHÉ V. & DIOP A. B. (éds), *Trois générations de citadins au Sahel: trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*. L'Harmattan, Paris: 117-145.
- BINET J. 1956. — Condition des femmes dans la région cacaoyère du Cameroun. *Cahiers internationaux de sociologie* 20: 109-123. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:03752>, dernière consultation le 26 juillet 2021.
- BINET J. 1958. — *Mariage, polygamie, dot et fragilité du mariage*. Rapport adressé au Haut comité de la population, Paris, 82 p.
- BINET J. 1959. — *Le mariage en Afrique noire*. Éditions du Cerf (coll. Foi vivante, série Vie des missions), Paris, 178 p.
- CIRAD 2016. — Filière porcine au Nord Cameroun. Cirad, Montpellier, 8 p. <http://pigtrop.cirad.fr/content/pdf/1069>, dernière consultation le 25 août 2021.
- FORTES M. 1962. — *Marriage in Tribal Societies*. Cambridge University Press (coll. Cambridge Papers in Social Anthropology), New York, vii + 157 p.
- GNOMOU THIOMBIANO B., BOLY D. & KABORE J. 2016. — Changements matrimoniaux en milieu urbain Ouest africain: quelle dynamique en cours ?, in PENNEC S., GIRARD C. & SANDERSON J.-P. (éds), *Trajectoires et âges de la vie (Sélection d'articles issus des travaux présentés au XVIII^e colloque, Bari, 2014)*. Association internationale des Démographes de Langue française, Aubervilliers, 17 p.
- GUYER J. I. 1986. — Indigenous currencies and the history of marriage payments: a case study from Cameroon. *Cahiers d'études africaines* 26 (104): 577-610. <https://doi.org/10.3406/cea.1986.1685>
- KUATE-DEFO B. 2000. — L'évolution de la nuptialité des adolescentes au Cameroun et ses déterminants. *Population* 55 (6): 941-973. <https://doi.org/10.2307/1534923>
- KUPER A. 2016. — Traditions of kinship, marriage and bridewealth in southern Africa. *Anthropology Southern Africa*, 39 (4): 267-280. <https://doi.org/10.1080/23323256.2016.1243447>
- LABURTHE-TOLRA 1999. — *Vers la lumière? ou le désir d'Ariel: À propos des Beti du Cameroun, sociologie de la conversion*. Karthala, Paris, 654 p.
- LABURTHE-TOLRA P. 2009. — *Les seigneurs de la forêt: essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*. L'Harmattan, Paris, 490 p.
- LOGTÉNE Y. M., KOUSSOU M. O. & KABORE-ZOUNGRANA C. Y. 2006. — L'élevage porcin au Tchad: bilan de l'introduction, de l'amélioration et de la diffusion des races exotiques. *Animal Genetic Resources Information* 38: 87-98. <https://doi.org/10.1017/S101423390000208X>
- LOGTÉNE Y. M., KOUSSOU M. O., NGUERTOUM E. A., TAMA A. C. N., LAKOUETENE T., AWA D. N. & MAL H. E. M. 2009. — Caractéristiques et performances des élevages porcins urbains et périurbains des savanes d'Afrique centrale: cas des villes de Garoua, Pala et Bangui, in SEINY-BOUKAR L. & BOUMARD P. (éds), *Actes du colloque Savanes africaines en développement: innover pour durer, 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun*. Cirad, Montpellier, 9 p. <http://hal.cirad.fr/cirad-00472029>, dernière consultation le 26 juillet 2021.
- MIAN OUDANANG K. 1999. — *Produits nouveaux, négoce et développement local: le cas de la filière porcine du nord du Cameroun*. Mémoire de DESS Productions animales en régions chaudes. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris; Cirad, Montpellier; Institut national agronomique Paris-Grignon, Paris; École nationale vétérinaire d'Alfort, Maisons-Alfort, 76 p.
- MONGA C. 1995. — Cercueils, orgies et sublimation: le coût d'une mauvaise gestion de la mort. *Afrique 2000* (21): 63-72.
- MONGA C. 2009. — *Nihilisme et négritude: les arts de vivre en Afrique*. Presses universitaires de France, Paris, 272 p.
- MORIN M.-R. 1992. — Le père et la mère donnent leur fille en mariage dans le conte bulu du Sud Cameroun. *Estudos portugueses e africanos* 20: 39-53.
- MVIEA J.-P. 1970. — *L'univers culturel et religieux du peuple Beti*. Saint Paul, Yaoundé, 208 p.
- MWAMWENDA T. S. & MONYOOE L. A. 1997. — Status of bride-wealth in an African culture. *The Journal of Social Psychology* 137 (2): 269-271. <https://doi.org/10.1080/00224549709595438>
- NGANDJI B. A. 2020. — Securing land tenure for women in Cameroon's forest societies: a marginalized position seen and maintained. *African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences* 3 (1):177-185. <https://doi.org/10.48346/IMIST.PRSM/ajlp-gs.v3i1.18216>
- NGOA H. 1968. — *Le mariage chez les Ewondo: étude sociologique*. Thèse de 3^e cycle en Sociologie, Université de Paris, 229 p.
- NGO MAYAG M. 2017. — Est-ce vrai que la ville de Dschang est la capitale du porc au Cameroun? *Stopblablacam* (24 octobre 2017). <https://www.stopblablacam.com/culture-et-societe/2410-1145-est-ce-vrai-que-la-ville-de-dschang-est-la-capitale-du-porc-au-cameroun>, dernière consultation le 25 août 2021.
- NOAH J. I. 1981. — *Les contes beti du Sud-Cameroun: le cycle de Kulu-la-Tortue et de Bemë-le-Phacochère (étude et sens de deux mythes pahouins et bantous)*. Centre d'édition et de production pour l'enseignement et la recherche (coll. Africana), Yaounde, 199 p.
- NOAH J.-I. & BURNET M. 1972. — Beti tales from southern Cameroon: the Kaiser cycle. *Diogenes* 20 (80): 80-101. <https://doi.org/10.1177/039219217202008005>
- NONFON W. 2005. — *La filière de production du porc local au Bénin: l'amélioration de sa productivité par l'alimentation*. Thèse de doctorat en Sciences agronomiques et Ingénierie biologique, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Belgique, 236 p.
- OGBU J. U. 1978. — African bridewealth and women's status. *American Ethnologist* 5 (2): 241-262. <https://doi.org/10.1525/ae.1978.5.2.02a00040>
- PILON M., SEIDOU MAMA M. & TICHIT C. 1997. — Les femmes chef de ménage: aperçu général et études de cas, in PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. & VIMARD P. (éds), *Ménages et familles en Afrique: approches des dynamiques contemporaines*. Centre population et développement (CEPED), Paris: 167-191.

- QUINN F. 2006. — *In search of salt: changes in Beti (Cameroon) society, 1880-1960*. Berghahn Books, New York, 175 p.
- ROSNY É. (DE) 1981. — *Les Yeux de ma chèvre. Sur les pas des maîtres de la nuit en pays douala (Cameroun)*. Plon (coll. Terre humaine), Paris, 458 p.
- SIWOKU-AWI O. F. 2019. — Le Mariage et la dot dans les œuvres de Buchi Emecheta et de Calixthe Beyala. *UJAH: Unizik Journal of Arts and Humanities* 20 (2): 149-167. <https://doi.org/10.4314/ujah.v20i2.8>
- SPENCER P. 1980. — Polygyny as a measure of social differentiation in Africa, in MITCHELL J. C. (éd.), *Numerical Techniques in Social Anthropology*. Vol. 3. Institute for the Study of Human Issues, Philadelphia: 117-160.
- TCHATCHOUA R. & PEDELAHORE P. 2009. — *Diagnostic exploratoire de la filière porcine « Galim-Mbouda-Bafoussam-Yaoundé »*. Cirad, Montpellier, 14 p. [https://agritrop.cirad.fr/550874/1/](https://agritrop.cirad.fr/550874/1/document_550874.pdf) document_550874.pdf, dernière consultation le 26 juillet 2021.
- TICHIT C. 2002. — *Les femmes chefs de ménage au Cameroun : entre autonomie, monoparentalité et isolement*. Thèse de doctorat, université de Paris 10, 475 p.
- TSALA T. 1985. — *Mille et un proverbe beti [Minkàná bétí mintèd àvòòm ài fùs]*. SELAF (coll. Langues et cultures africaines ; 5), Paris, 326 p.
- VINCENT J.-F. 1963. — Dot et monnaie de fer chez les Bakwélé et les Djem. *Objets et Mondes* 3 (4): 273-292.
- VINCENT J.-F. 2001. — *Femmes beti entre deux mondes : entretiens dans la forêt du Cameroun*. Karthala, Paris, 242 p.
- WALKER-SAID C. 2018. — *Faith, Power and Family: Christianity and Social Change in French Cameroon*. James Currey (coll. Religion in transforming Africa), Woodbridge, 314 p.
- WILSON J. L. 1970. — *Western Africa: Its History, Condition, and Prospects*. Negro Universities Press, Westport, 544 p.

*Soumis le 2 novembre 2020 ;
accepté le 13 juillet 2021 ;
publié le 8 octobre 2021.*